Présentation de Marie-Hélène Serra, directrice de la Pédagogie et de la Médiathèque, Cité de la musique, Paris

http://mediatheque.citedelamusique.fr



Trois grands pôles d’activité travaillant en étroite synergie composent la Cité de la musique : la diffusion artistique (deux salles de concerts sur le parc de la Villette et la salle Pleyel à Paris), le patrimoine (le Musée de la musique), la transmission (le département Pédagogie et Médiathèque en charge de l’éducation des publics et du développement des ressources numériques).

L’ambition de la Cité de la musique est de rendre la musique accessible à tous dans une démarche alliant exigence artistique et volonté éducative. Ce projet culturel est porté par les technologies numériques auxquelles l’établissement accorde un rôle de premier plan. Au-delà de l’offre événementielle, limitée au temps et au lieu du spectacle, le public est orienté vers de nouvelles activités telles que suivre à distance la saison artistique grâce aux transmissions en direct des concerts sur le web, réécouter un concert auquel il a assisté, découvrir et entendre les instruments du Musée dans la photothèque et la phonothèque en ligne, préparer la venue des élèves au concert, etc.

Ceci est rendu possible grâce à une politique intensive d’enregistrement et diffusion numérique des concerts. Afin de donner au public les moyens de s’approprier les œuvres, le département Pédagogie et Médiathèque publie sur internet de nombreux outils multimédias (guides d’écoute qui synchronisent la musique à la partition, présentation illustrée des instruments de musique…).

Ces contenus numériques s’adressent au plus grand nombre. De façon à offrir un accès gratuit pour l’utilisateur dans le respect des ayants-droit, la Cité de la musique négocie des accords avec les sociétés de gestion collective, notamment la Spedidam, accords qui incluent des conditions particulières pour les établissements scolaires, les bibliothèques et les conservatoires.